Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 15 (1870)

Heft: 7

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

serait très-avantageux que le principe territorial soit préféré et que les brigades et divisions parlassent la même langue et soient tirées autant que possible des mêmes cantons ou de cantons rapprochés. On objectera que la répartition est combinée de manière à éviter, en cas de pertes considérables, que tel ou tel canton ne soit trop fortement atteint. A cela on peut répondre que les pertes en campagne sont plutôt dûes aux fatigues, aux privations, aux maladies, aux épidémies qu'aux projectiles ennemis et qu'ici l'organisation à demi territoriale

n'offre que des garanties très-imparfaites.

Tels sont, en résumé, les principaux points de vue émis par M. le lieutenant-colonel Perrot dans sa brochure: « L'armée suisse et le projet d'organisation militaire fédérale. » Nous ne doutons pas qu'après avoir pris connaissance de ce court et imparfait résumé beaucoup de nos lecteurs ne tiennent à lire in-extenso cet intéressant et utile travail. Nous rappolons d'ailleurs que le Comité central de la Société militaire fédérale, siégeant à Neuchâtel, l'a adopté pour être soumis à l'examen préalable des sections, puis pour être lu et discuté dans la prochaine assemblée générale. A la date du 27 janvier dernier, quinze sections avaient fait parvenir leurs mémoires et propositions sur la même question au Comité central, qui est actuellement occupé à les condenser dans un rapport général que nous placerons à son tour sous les veux de nos lecteurs.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Berne, le 19 mars 1870.

Tit. — Par circulaire du 1^{er} avril 1863, C. nº 1081, M. III, les autorités militaires des Cantons ont été invitées à remettre aux commandants des unités tactiques des armes spéciales, appelées aux cours d'instruction fédéraux, le contrôle matricule des corps respectifs ainsi qu'un état nominatif des hommes incorporés dans ces corps mais qui ne sont pas présents à l'entrée de ceux-ci au service fédéral, pièces que le commandant du cours devait ensuite transmettre au chef de l'arme respective et celui-ci au Département militaire fédéral.

Jusqu'ici la plupart des Cantons ne se sont conformés à cette demande que d'une manière insuffisante, surtout en ce qui concerne l'état des hommes qui ne se sont

pas présentés au service et l'indication des motifs de dispense.

En conséquence le Département prend la liberté de rappeler de nouveau cette invitation à votre souvenir pour l'année courante et de vous demander de bien vouloir remettre les pièces nécessaires aux commandants des unités tactiques des armes spéciales entrant au service fédéral, afin qu'à leur tour ils puissent les donner aux commandants des cours respectifs.

Agréez, tit., etc. Le Chef du Département militaire fédéral, Welti.

Tout ce qui est utile fait rapidement son chemin. Nous en avons une nouvelle preuve dans l'aide-mémoire de poche publié par M. le major-instructeur Jaquet à l'usage des officiers et sous-officiers d'infanterie et dont la troisième édition vient de paraître. Ce petit manuel, dont le mérite est en raison inverse de son étendue, résume avec clarté et concision les principaux règlements de notre infanterie en reproduisant l'ordre de leurs chapitres et toutes leurs subdivisions essentielles; il est destiné, croyons-nous, à devenir pour l'officier de l'arme un vade-mecum indispensable, facile à consulter en tout temps et en tout lieu. (Voir aux annonces.)

Vaud. - Le Conseil d'Etat a nommé:

Le 22 mars, M. Jean-Louis Favre, à Etoy, lieutenant aide-major du bataillon de landwehr no 7.

Le 26 mars, MM. François Devenoge, à Dizy, capitaine des chasseurs de droite du 10° bataillon de landwehr; Louis Ulysse Guignard, au Lieu, lieutenant des chasseurs de gauche du même bataillon; Ferdinand Jaques, à Vevey, lieutenant centre n° 1 du 70° bataillon d'élite; Paul Martin, à Rossinières, lieutenant du centre n° 1 du 3° bataillon de landwehr; Paul Aubert, au Chenit, lieutenant du du centre n° 3 du 111° bataillon R. F.; Gustave Butticaz, au Treytorrens, 1° sous-lieutenant des chasseurs de droite du 45° bataillon d'élite; François Pelet, à Assens, 1° sous-lieutenant du centre n° 4 du 10° bataillon d'élite; Vincent Favre, à Ormont-dessus, 1° sous-lieutenant du centre n° 2 du 4° bataillon de landwehr; Henri Bertholet, à Villeneuve, 1° sous-lieutenant du centre n° 2 du 3° bataillon de landwehr, et Edouard Montandon, à Ste-Croix, 2° sous-lieutenant du centre n° 3 du 26° bataillon d'élite.

Le 29 mars, MM. Louis-Jaques Rodolphe Barbey, à Pully, commandant du 5e bataillon de landwehr, avec grade de major; Ulysse Lambelet, à Orbe, lieutenant des chasseurs de gauche du 9e bataillon de landwehr; Jean-Daniel Gedet, à Vallamand-dessus, 1er sous-lieutenant du centre no 1 du 50e bataillon d'élite; César Jomini, à Payerne, 1er sous-lieutenant du centre no 1 du 112e bataillon R. F.; Louis Perret, à Courtilles, 1er sous-lieutenant du centre no 4 du 26e bataillon d'élite; Fritz-Edouard Moret, à Avenches, 1er sous-lieutenant du centre no 3 du 45e bataillon d'élite; Félix Rapin, à Corcelles, 1er sous-lieutenant des chasseurs de droite du 1er bataillon de landwehr; Jean Pahud, à Echallens, 1er sous-lieutenant porte-drapeau du 10e bataillon d'élite, et Jules-Albert Meylan, au Brassus, 2e sous-

lieutenant du centre nº 3 du 111e hataillon R. F.

Le 1er avril, MM. Gabriel-Jean-Jaques Eynard, à Gilly-Vincy, lieutenant de la compagnie de carabiniers de landwehr no 1; Jules Eternod, à Baulmes, capitaine du centre nº 2 du 10e bataillon de landwehr; Constant Junod, à Ste Croix, lieutenant des chasseurs de droite du 11e bataillon de landwehr; Gustave Mandrin, à Aigle, lieutenant des chasseurs de gauche du 113e bataillon R. F.; Laurent Duruz, à Vufflens le-Château, lieutenant du centre nº 2 du 8º bataillon de landwehr; Constant-Armand Pittet, à Lachaux, lieutenant du centre nº 1 du 9e bataillon de landwehr; Gustave Corboz, à Cully, lieutenant du centre nº 1 du 10e bataillon d'élite; Henri-Samuel Louis Maire, à Rolle, lieutenant du centre nº 2 du même bataillon; Auguste Warnery, à St-Prex, lieutenant du centre nº 1 du 26e bataillon d'élite; Henri Agassiz, à Bavois, lieutenant du centre no 2 du même bataillon; Jules-Victor Bally, à Boussens, licutenant du centre nº 1 du 45° bataillon d'élite; Emile Fonjallaz, à Cully, lieutenant du centre nº 4 du 113° bataillon R. F.; Daniel Dutoit, à Lausanne, 1er sous-lieutenant des chasseurs de gauche du 1er bataillon de landwehr; Louis Croisier, à Morges, 1er sous-lieutenant des chasseurs de gauche du 111e bataillon R. F.; Louis Clot, à Vevey, 1er sous-lieutenant du centre no 1 du 1er bataillon de landwehr; Jules-Henri Ls Gleyre, à Aubonne, 1er sous lieutenant du centre nº 1 du 111e bataillon R. F.; Alphonse Vallotton, à Lausanne, 2e sous-lieutenant des chasseurs de gauche du 113e bataillon R. F.; Edouard Gaudin, de Lausanne, 2º sous-lieutenant du centre nº 3 du même bataillon, et Gustave Koch, à Lausanne, 2e sous-lieutenant du centre no 1 du 10e bataillon d'élite.

Valais. — Promotions et nominations militaires durant le 1er trimestre 1870.

ARRONDISSEMENT ORIENTAL. Médecin de bataillon, M. Mengis, Oscar, de Viège; médecins adjoints, MM. Spæckly, Pierre, de Brigue, et Riedy, Adolphe, à Brigue.

ARRONDISSEMENT CENTRAL. 2e sous-lieutenant de landwehr, M. de Courten, Ernest, de Sion.

and desired

TABLE DES MATIÈRES ET COMMANDEMENTS

des écoles du soldat, de compagnie, de bataillon et de tirailleurs,

suivie d'un extrait de nomenclature des diverses armes, du service intérieur, du service de garde et de sûreté, par L. JAQUET, major-instructeur. Troisième édition. Prix: 60 centimes. — S'adresser à l'auteur, rue de l'Académie, 4, à Lausanne.